

Parc interrégional : le Pays de Bray étudie sa faisabilité

Les conclusions de l'étude de faisabilité du Parc naturel interrégional du Pays de Bray doivent être dévoilées en décembre. Ce projet vise à organiser le développement territorial de part et d'autre de la frontière régionale.

PAR [BENOIT DELABRE](#) - 03 NOVEMBRE 2021



Le Pays de Bray veut défendre et valoriser son patrimoine culturel, paysager et économique. (c) Aletheia Press / B. Delabre)



Un Parc naturel interrégional du Pays de Bray, voilà quelques années qu'on en parle. Les PETR du Pays de Bray (Normandie) et du Grand Beauvaisis (Hauts-de-France) se sont associés pour valoriser et développer ensemble leur territoire. Ils ambitionnent d'impulser la construction partagée d'un Parc naturel interrégional. Mais en cette fin d'année 2021, on saura désormais si le projet a une chance ou non de se concrétiser. En effet, l'étude de faisabilité lancée en janvier dernier par les deux PETR, touche doucement à sa fin. Et ses conclusions doivent être dévoilées en décembre.

Conduite par le bureau Atopia, cette étude de faisabilité portée par les deux structures, avait pour ambition d'amener les élus du territoire notamment à réfléchir ensemble à un moyen de pérenniser et dynamiser les actions de préservation et développement du patrimoine. Et bien sûr d'en conclure si l'outil que constitue un Parc naturel régional s'y prête. En effet, la création d'un PNR est un processus de longue durée et ne prend tout son sens que lorsque les acteurs du territoire sont convaincus de l'intérêt du projet.

Un développement interrégional

Sur le papier, et étant entendu que chaque commune est libre ou non d'adhérer au projet, le parc pourrait couvrir sept collectivités intercommunales pour 331 communes et 235 000 habitants. « *L'ambition du partenariat est avant tout de rassembler les acteurs du territoire pour réfléchir ensemble à la possibilité de mettre en œuvre ce parc interrégional* », déclarait en début d'année Xavier Lefrançois, le président du PETR du Pays de Bray. « *Ce Parc serait un vrai rapprochement entre nos deux territoires. On a un site naturel et géologique qu'il faut valoriser* », défendait pour sa part Jacques Taveau, le président du PETR du Grand Beauvaisis.

Quatre scénarios, résumant les options politiques possibles, étaient à l'étude en cette fin d'année. Ils s'appuient sur différents leviers sociaux, économiques ou patrimoniaux, en positionnant le territoire en interaction avec ses voisins. Et notamment sur son positionnement entre Beauvais, Paris, Dieppe et Rouen.

Visibilité et accompagnement

Une chose est certaine, le Pays de Bray, à cheval sur deux régions, possède un patrimoine riche, reconnu, mais fragile. Et les limites administratives entre départements et entre régions peuvent, on le conçoit facilement, présenter un frein à la mutualisation et au déploiement d'actions. Et le classement comme PNR apporterait au territoire une reconnaissance nationale qui permettra notamment d'obtenir un accompagnement technique et financier spécifique. D'ailleurs l'étude de faisabilité elle-même a reçu le soutien de fonds extérieurs. Sur les 70 000 euros déployés pour sa réalisation, 80% sont financés par des fonds Feader (Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural), ou par les collectivités territoriales : le Département de l'Oise, les Régions des Hauts-de-France et Normandie.

🏷️ **ÉTIQUETTES:** [PARC INTERRÉGIONAL](#) [PAYS DE BRAY](#)

CATEGORIES: [ACTUALITÉS](#) [COLLECTIVITÉS](#)

Recherche

NOUVEAU ! à partir de janvier 2021 **GAGNEZ DU TEMPS !**
PUBLIEZ vos **Annonces Légales** en quelques **CLICS** sur **www.gazetteoise.fr**

SOLUTION 100% WEB

- PUBLIEZ** dans toute la **FRANCE**
- Service de relecture **GRATUIT**
- Devis **INSTANTANÉ**
- Attestation **IMMÉDIATE**

[Cliquez ici](#)

NEWSLETTER

✉ S'inscrire à la newsletter

Adresse email [S'INSCRIRE](#)

NOUS SUIVRE

[f](#) [in](#)

[t](#)